Numéro 157 Septembre / Octobre 2006

Groupe AXA

La Lettre du

SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

AMBITION 2012 :

Un projet contre les intérêts de tous les salariés, y compris les commerciaux !

La question des délocalisations chez Axa a fait l'objet d'une campagne médiatique. La Commission Économique du parlement saisie de cette question a reçu séparément toutes les organisations syndicales.

Pour les parlementaires la seule question qu'ils se posent est simple :

> *Comment comprendre qu'une entreprise de « service » comme Axa et qui plus est, fait des bénéfices pharamineux, peut-elle délocaliser ?*

Au-delà que pour FO, une société d'assurances n'est pas une « société de service », la réponse est simple, elle est inscrite dans un entretien donné, en juillet/ août 2006, par Henri de Castries à la revue « Défense »[(1)] : réduire tous les coûts et notamment les coûts salariaux des personnels administratifs et des commerciaux.

Depuis plus d'un an, Force Ouvrière mène un combat pour que l'unité se réalise contre le projet Ambition 2012.

Avant d'aborder les problèmes concrets des Commerciaux, un retour en arrière s'impose :

Dès le **16 juin 2005**, soit il y a plus d'un an, le représentant syndical Force Ouvrière au Comité Central d'Entreprise (CCE) demande que ce dernier soit consulté sur le projet de société *« Ambition 2012 – Gagner la Préférence »*. Il renouvelle cette demande le **5 juillet 2005** dans l'indifférence générale des représentants des autres organisations. Depuis juin 2006, soit avec un an de retard, cette question est devenue le centre des débats du CCE. Force Ouvrière s'en félicite.

Le 6 juin 2006, Force Ouvrière propose, sans succès, à toutes les autres organisations syndicales de se rencontrer sur cette question.

le 29 juin 2006, à l'issue d'une réunion appelée **le 27 juin 2006** par Force Ouvrière, les salariés du site de Montauban signent à près de 80 %, un appel aux autres organisations syndicales, leur demandant de faire l'unité contre le projet Ambition 2012. ⇨

Texte à l'attention de toutes les organisations syndicales d'Axa

Les salariés du site de Montauban, inquiets des conséquences du projet d'entreprise « Ambition 2012 » demandent à toutes les organisations syndicales d'Axa de s'unir pour exiger :

- **Aucune externalisation, aucune délocalisation,**
- **Le maintien de tous les emplois et de tous les sites,**
- **L'embauche en CDI.**

Nous adressons ce texte à toutes les organisations syndicales et invitons tous les salariés à le signer.

Montauban le 29 juin 2006

Force Ouvrière répond favorablement à cet appel, considérant comme un mandat exprès les quatre points y figurant.

Le 26 juillet 2006, Force Ouvrière et la CGT s'adressent à toutes les autres organisations syndicales pour qu'une action soit menée *« dans les meilleurs délais, avec les salariés et l'ensemble des organisations syndicales pour :*

- *Le retrait du projet « Gagner la préférence - Ambition 2012 »,*
- *Aucune externalisation, aucune délocalisation,*
- *Le maintien de tous les emplois, en France et des sites en régions,*
- *L'embauche en CDI. »*

(1) Nous tenons à la disposition des salariés qui le souhaitent le texte intégral de cet entretien.

Du 5 au 18 septembre 2006, se tiennent des rencontres entre les syndicats à l'issue desquelles, un texte demandant uniquement le retrait des délocalisations est adopté par toutes les organisations sauf Force Ouvrière.

Le 3 octobre 2006, Force Ouvrière invite les salariés du site de Tivoli à une réunion/débat, qui débouche sur un appel commun Force Ouvrière, CGT, CGC et UDPA à une Assemblée Générale **le 19 septembre 2006.**

Cette Assemblée Générale regroupe 250 salariés de Tivoli qui adoptent à l'unanimité une pétition, dans le droit fil de l'appel de Montauban, exigeant :

- **aucune délocalisation,**
- **l'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail par l'embauche immédiate d'effectifs supplémentaires en CDI et que tout départ à venir soit remplacé par une embauche en CDI,**
- **l'embauche en CDI des jeunes en alternance, stagiaires, CDD et précaires,**
- **aucune externalisation,**
- **aucune fermeture de site, aucune suppression d'emploi.**

Cette pétition est rapidement ratifiée par plus de 400 salariés.

Le 9 octobre 2006, Force Ouvrière informée, comme toutes les autres organisations syndicales, de l'entretien de Monsieur Henri de Castries à la revue Défense sort un tract dans lequel elle déclare que la direction d'Axa France ment sur l'Ampleur du projet Ambition 2012.

Conformément à l'engagement pris vis-à-vis des salariés, Force Ouvrière mène une action pour que la pétition de Tivoli soit prise en charge dans tous les sites.

Le 25 octobre 2006, une réunion intersyndicale a lieu à laquelle Force Ouvrière n'est pas conviée.

Comment comprendre une telle éviction ?

Le 31 octobre 2006, Force Ouvrière s'interroge sur un tel comportement et notamment sur le fait que les rédacteurs de la « pétition nationale » issue de la rencontre du 25 octobre 2006 aient retiré, de leur texte initial, la question de la fermeture des sites (voir tract FO du 31 octobre 2006) essentielle pour la grande majorité des salariés administratifs.

Pour sa part, Force Ouvrière sera respectueuse du mandat que lui ont donné les salariés de Montauban et de Tivoli : combattre pour le retrait du projet Ambition 2012 sur la base de quatre points :

- Non aux externalisations,
- Non aux délocalisations,
- Embauche en CDI,
- Non à la fermeture de sites.

Tous les commerciaux bien évidemment ne peuvent être que d'accord avec ces quatre points.

Tous les commerciaux ne peuvent qu'être opposés au projet de « société » que sous-tend Ambition 2012.

Mais pour eux, concrètement, quelles seront les conséquences du projet Ambition 2012.

Comme nous l'avons déjà explicité dans nos publications (voir notamment notre brève n°7 d'octobre 2006), pour les commerciaux l'objectif est une nouvelle réduction des coûts à travers notamment leur rattachement à des plates-formes téléphoniques situées ???... et le développement du recrutement de mandataires en lieu et place des salariés.

Pour les commerciaux, le combat concret contre Ambition 2012, passe par le maintien du salariat c'est-à-dire : **la requalification des mandats en Contrat de Travail à durée indéterminée.**

Cela passe aussi, par des plates-formes au service des commerciaux et non l'inverse, c'est-à-dire : **rattachement des commerciaux sur les PFAC à la convention collective des personnels administratifs.**

Cela passe encore par une amélioration des rémunérations, c'est-à-dire : **des salaires fixes, non amortissables de 1 600 € pour un EB et 1 800 € pour un EI, ainsi que par le commissionnement au premier € de production.**

Cela passe enfin, **par le remboursement des frais professionnels sur la base des frais réels.**

Or, rien de tout cela dans la pétition nationale que les cinq autres organisations soumettent à la signature des producteurs.

Force Ouvrière ne peut que le regretter.

Force Ouvrière appelle tous les commerciaux à venir débattre de ces questions fondamentales lors des réunions qu'elle organise dans tous les départements.

✦✧✦✧✦
✦✧✦
✧

Force Ouvrière

Groupe AXA

9 octobre 2006

Par un tour de magie : 70 000 emplois délocalisés dans les 5 ans !?

FO appelle à une Réunion/Débat le 13 octobre 2006 à 11h
Tour Axa – 19 C – Salle C034 (Réunion payée comme temps de travail)

Magie :

« Ce qui fait la magie du développement dans les pays ayant aujourd'hui des taux de croissance de l'ordre de 10 % par an, c'est très simple, c'est : le coût du travail, la qualité du système éducatif et la flexibilité des réglementations ».

Conséquence de cette « séduction », de cet « envoûtement » :

« Nous sommes très en avance sur nos concurrents continentaux (en matière de délocalisation – NDLR). *Nous avons aussi 300 personnes, pour le moment, au Maroc.* ***En terme d'emplois délocalisés, l'addition du Maroc, de l'Inde et de la Chine sera proche des 70 000[1] dans moins de cinq ans. Évidemment ce sont des emplois qui disparaissent dans un certain nombre de back offices européens ou nord-américains. Ces emplois qui disparaissent concernent des fonctions de plus en plus qualifiées ».***

[1] Vous avez bien lu soixante dix mille. Ce chiffre est à rapporter aux 90 000 (environ) emplois salariés existants dans le groupe Axa au niveau mondial. Ce chiffre donne en tout état de cause l'ampleur du cataclysme. - NDLR

Avec de tels chiffres et un tel délai, ce n'est pas Ambition 2012, mais Ambition immédiate. Et ce n'est pas avec 1 500 emplois délocalisés en France que l'on atteindra les dizaines de milliers annoncés par le président d'Axa. **A l'évidence la direction d'Axa France ment.**

Force Ouvrière vient de prendre connaissance d'un entretien d'Henri de Castries paru dans le numéro de juillet/Août 2006 d'une revue spécialisée d'où sont extraites les citations ci-dessus.

Pour comprendre, comme le confirmait Monsieur Cyrille de Montgolfier, qu'Ambition 2012 est un projet de société avec un grand « S », il nous a semblé indispensable de publier et de commenter quelques extraits de cet entretien. Force Ouvrière tient à la disposition des salariés qui le souhaitent l'intégralité de ce « grand entretien ».

Tout d'abord, Monsieur Henri de Castries déclare : *« La France n'a pas su tirer et prendre en compte les conséquences de 89, je veux parler de 1989. Avec la chute du mur de Berlin (…) en matière économique, instantanément, la donne a été bouleversée d'une façon beaucoup plus profonde que nous ne pouvions le croire ».*

Après une explication économiste, il donne quelques éléments de ce « grand bouleversement » en déclarant : *« La question n'est pas celle de savoir si nous sommes concurrencés sur les fonctions ou les emplois peu qualifiés. Dans le monde d'aujourd'hui, la problématique est de tirer les conséquences de la baisse du coût du travail qualifié, partout, sauf dans un certain nombre de pays de la* « vieille Europe » *continentale ».* Il poursuit : *« Le prix de revient d'un emploi* (d'un diplômé de l'enseignement supérieur- NDLR) *à Bangalore est le quart de ce qu'il est en Europe et la qualité de service, qui est le point essentiel, (…) est supérieure ».*

Il s'agit là des emplois qualifiés. Mais qu'en est-il des emplois non qualifiés ?

Le Président du directoire d'Axa précise : *« Nous avons, évidemment, un gigantesque problème de flexibilité et de coût du travail. Les trente cinq heures et le relèvement du SMIC ont été un double désastre. (…). Dans le secteur privé, avec l'addition de la réduction de la durée du travail et l'augmentation du SMIC, nous avons augmenté le coût du travail non qualifié pour des populations non qualifiées, alors que dans le monde entier le coût du travail qualifié baisse. Nous n'avons pas favorisé l'insertion des jeunes non qualifiés dans le monde du travail. Ils avaient déjà un handicap, le manque de formation, ils en ont un deuxième, leur coût prohibitif ».*

Pour ceux qui revendiqueraient encore des augmentations pour les bas salaires, Monsieur Henri de Castries leur indique clairement que la baisse du coût du travail qualifié doit automatiquement entraîner la chute de celui des emplois non qualifiés.

Car, pour Monsieur Henri de Castries, un salaire au niveau du SMIC est prohibitif.

De qui se moque-t-il lui qui, à en croire le journal « Marianne », perçoit annuellement l'équivalent de 670 années du salaire d'un SMICARD.

Baisse de tous les salaires, allongement de la durée de travail et développement de la misère qui en découle tel est l'avenir que nous propose cet alchimiste d'Henri de Castries.

Et, pour le cas où nous considérerions qu'il s'agit d'un mauvais moment a passé, il précise qu'il *« serait criminel de ne pas essayer, en permanence, de baisser nos coûts tout en améliorant la qualité de nos produits ».*

Avec un tel raisonnement, avec cette spirale infernale de la réduction des coûts, Ambition 2012 aura très certainement une suite… avant 2012.

Pourquoi serions-nous dans une telle situation ?

Monseigneur Henri de Castries, nous en donne son explication : *« D'abord parce que, au nom des lumières, des acquis de la révolution française, des acquis sociaux… nous récusons encore le modèle dans lequel le monde se développe. (…) Le monde vit aujourd'hui selon un modèle d'économie marchande plus ou moins bien tempéré par la démocratie».*

Ainsi donc, pour Monseigneur de Castries, les coupables sont Voltaire, Montesquieu, d'Alembert, Diderot, Rousseau…, la révolution française et les acquis sociaux. En un mot les responsables ce sont : la démocratie, l'instruction publique, la république, la laïcité, le suffrage universel, la Sécurité Sociale, les régimes de retraite par répartition, le Code du Travail, bref, tout ce qui, jusqu'à ces dernières années, a été l'expression du progrès de l'humanité.

Toute chose qui, pour Monseigneur Henri de Castries doit disparaître… très certainement par un tour de magie… de tragédie noire.

Monseigneur Henri de Castries ne serait-il pas un revanchard de 89, de 1789 ?

Quel rôle pour l'État ?

Le Président du directoire d'Axa en donne sa vision : *« les entreprises ont de plus en plus de liberté de manœuvre et le rôle des États se résume principalement à rendre leurs territoires plus ou moins attractifs. Prenons un exemple. Les États sont des champs et ils peuvent décider de mettre plus ou moins d'engrais sur la terre. Ceux qui vont décider dans quel champ les graines seront semées, ce sont de moins en moins les États et de plus en plus les entreprises ».* Et pour le cas ou nous n'aurions pas compris il précise : *« Il vaut beaucoup mieux créer une fertilité supplémentaire en faisant baisser le poids des prélèvements… ».*

Le choix du « champ » est-il un hasard ? La propriété foncière n'était-elle pas la base économique et politique de la féodalité !

Ainsi, Monseigneur de Castries, assigne à l'État le seul rôle de détruire tous les acquis sociaux afin de rendre fertile, pour une poignée d'individus, le « site » France.

Mais, si comme cela a déjà commencé, ce sont les entreprises qui gouvernent et non plus les Etats c'en est bien fini de la démocratie.

C'est le retour du servage, c'est le retour à une forme nouvelle de féodalité.

Il n'est donc pas neutre que Monsieur Henri de Castries ait donné ce « grand entretien » à la revue « Défense » organe de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN).

Mais, sachant que cette politique de réduction drastique des coûts salariaux (salaires, locaux, SS, retraite…) est source d'explosions sociales, Monsieur Henri de Castries entend la faire prendre en charge par les organisations syndicales à travers la mise en place d'un accord de méthode d'accompagnement d'Ambition 2012.

Comme nous l'avons écrit avec la CGT, ce projet de destruction des acquis sociaux n'est ni amendable ni négociable. Il doit être combattu.

Mais aujourd'hui, des questions. se posent :

- **Peut-on combattre les délocalisations, sans combattre les externalisations qui en sont le prélude ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations en acceptant la fermeture de sites permettant ces mêmes délocalisations ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations sans combattre pour l'embauche en CDI dans tous les services en surcharge d'activité ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations sans combattre pour l'embauche en CDI en remplacement de tous les départs ?**

Pour Force Ouvrière la réponse est catégoriquement NON !

Comme nous l'avons écrit dans une lettre commune avec la CGT aux autres organisations syndicales, le volet social du projet Ambition 2012 doit être purement et simplement retiré.

Force Ouvrière continue son combat pour que l'unité se réalise contre le projet Ambition 2012.

Force Ouvrière

Groupe AXA

31 octobre 2006

- **Pour le retrait du Projet Ambition 2012,**
- **Contre les externalisations, les délocalisations, la fermeture des sites,**
- **Pour l'embauche en CDI.**

Force Ouvrière vient d'être informée de la tenue d'une intersyndicale le 25 octobre 2006. Force Ouvrière n'a pas été conviée à cette réunion et le regrette.

Depuis l'annonce d'Ambition 2012, Force Ouvrière se bat contre les délocalisations, les externalisations, la fermeture des sites et pour l'embauche en CDI.

C'est ce qui nous a amené, avec la CGT, à nous adresser dans ce sens aux autres organisations syndicales.

C'est pour ces mêmes raisons que nous avons soutenu les pétitions de Montauban et de Tivoli et que nous avons combattu pour que l'unité se réalise contre le projet Ambition 2012.

Le 25 octobre 2006, une « pétition nationale » a été rédigée par les cinq autres organisations.

Monsieur Henri de Castries, Président du Directoire AXA
Monsieur François PIERSON, Président AXA en France

PETITION NATIONALE

Nous, salariés d'AXA, vous demandons le retrait des transferts d'activités en termes de délocalisation et externalisation inclus dans votre projet « Ambition 2012 » de développement du groupe AXA dans le monde.

Ces transferts d'activités ne peuvent que perturber le bon fonctionnement des services en contrepartie d'économies assez faibles, et peuvent en outre affecter la cohésion du groupe.

En revanche, des embauches en CDI en France sont une opportunité sans précédent pour lutter contre le chômage de masse et permettre l'intégration dans la mixité et la diversité, y compris de stagiaires-écoles, contrats en alternance et emplois précaires.
Ces embauches sont indispensables au maintien de notre protection sociale nationale et à la qualité des conditions de travail et de service au client.

Nous estimons en effet parfaitement possible de développer l'activité de protection financière en recrutant en France les effectifs nécessaires à l'horizon 2012 et au-delà.

Enfin, nous vous demandons de réexaminer l'avenir des sites AXA FRANCE notamment en province : le travail en réseau peut permettre leur maintien sur tous les bassins d'emploi actuels où maintenir un tissu social est primordial pour notre pays.

Pour l'ensemble de ces propositions, je signe la pétition

Au-delà de certaines formulations, Force Ouvrière considère que cette pétition va dans le bon sens puisqu'elle s'oppose aux délocalisations, aux externalisations, qu'elle réclame l'embauche en CDI et qu'elle débouche, de fait, sur « aucune fermeture de site ».

Cette « pétition nationale » s'inscrit donc dans le droit fil de l'appel des salariés de Montauban et de la pétition des salariés de Tivoli. En un mot, elle s'inscrit dans le combat pour le « retrait du projet (volet social) Ambition 2012 ».

Bien que non conviée à l'intersyndicale, Force Ouvrière ne peut que s'associer à une telle pétition.

Dernière minute :

Contre toute attente, il paraîtrait que les rédacteurs de ladite pétition auraient retiré de la version définitive, le dernier paragraphe sur la fermeture des sites.

Si tel était le cas, comment comprendre ?

Est-il possible de renoncer à la lutte contre la fermeture de sites ?

Peut-on s'opposer aux délocalisations sans combattre la fermeture des sites alors que, comme l'a déclaré la direction lors du CCE des 11 et 12 octobre 2006, Ambition 2012 est un « *mur et qu'il n'est pas possible d'enlever une brique sans faire effondrer le mur* ».

Pourquoi retirer ce paragraphe ?

S'agit-il d'abandonner nos collègues qui seront confrontés à la fermeture de leur site ?

La grande majorité des salariés disent non à la fermeture des sites. C'est ce qu'expriment les 500 signatures déjà recueillies sur l'appel de Montauban et la pétition de Tivoli.

Alors, les petites et grandes manœuvres ne changeront rien.

Que Monsieur Henri de Castries ne s'y trompe pas, l'immense majorité des salariés est :

- **Pour le retrait du Projet Ambition 2012,**
- **Contre les externalisations,**
- **Contre les délocalisations,**
- **Contre la fermeture des sites,**
- **Pour l'embauche en CDI.**

" La Lettre du SY.N.P.A. - F.O. "

27ème Année - N° 157

Septembre / Octobre 2006

Bulletin Bimestriel d'information du Syndicat National des Producteurs d'Assurances et de Capitalisation

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris
☎ 01.48.01.91.91

Directeur de la publication
Didier WAUTHY

Impression
28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris

Commission Paritaire
N° 0110 S 07123

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐ Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2006

E.I. : 145 € E.B. : 120 € Retraités : 80 €

NOM .....**Prénom**.....
Adresse .....
Compagnie : .....**Réseau :**..... **Statut :**.....
☎..... **Fait à** ..... **le**.....
Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal ☐OUI ☐NON
(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ✉11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ